



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

Classe de première, voie générale,
enseignement de spécialité

Sommaire

■ Objets d'étude	3
■ Portfolio	5
■ Étude de la langue	6
■ Évaluation des acquis des élèves	7

Programme

■ Objets d'étude

En classe de première, le programme propose aux élèves un questionnement sur l'homme dans la cité : pourquoi faut-il concevoir la cité idéale ? Quelle conception de la cité idéale ? Comment gouverner la cité réelle ? Quelle justice : celle des dieux ? Celle des hommes ? Comment vivre, dire et penser l'amour ? Ce questionnement nourrit les trois premiers objets d'étude proposés. Le dernier objet d'étude proposé aborde, dans une perspective géographique, chronologique et culturelle, le monde méditerranéen.

On éclaire chaque année les objets d'étude et les textes à partir des axes suivants :

- la confrontation des œuvres antiques, modernes et contemporaines, françaises et étrangères ;
- l'approche de « mots-concepts » impliquant une connaissance lexicale et culturelle (exemples : *politès* et *ciuis*, *dèmos* et *populus*, *hiéros* et *sacer*, etc.) ;
- l'étude de grandes figures mythologiques, historiques et littéraires emblématiques ;
- la présentation de grands repères chronologiques et événementiels sous la forme d'une frise historique la plus simple et efficace possible ;
- la connaissance des grands repères géographiques et culturels par la confrontation des espaces antique et contemporain, en particulier dans l'objet d'étude « Méditerranée ».

Dans le cadre de l'enseignement de spécialité, quatre objets d'étude doivent être traités durant l'année.

Quatre objets d'étude spécifiques sont proposés :

- « La cité entre réalités et utopies » ;
- « Justice des dieux, justice des hommes » ;
- « Amour, Amours » ;
- « Méditerranée : conflits, influences et échanges ».

Dans cette liste, le professeur traite obligatoirement l'objet d'étude « Méditerranée : conflits, échanges, influences » et en choisit au moins un autre.

En fonction de la situation pédagogique, le professeur choisit les deux autres objets d'étude, soit dans le programme de l'enseignement de spécialité soit dans le programme de l'enseignement optionnel.

À l'intérieur de chaque objet d'étude, les différents sous-ensembles n'ont pas vocation à être tous abordés. Le professeur choisit les sous-ensembles qu'il souhaite mettre en œuvre, sans s'interdire d'en définir lui-même un autre en relation avec l'objet d'étude principal.

Les objets d'étude au programme de l'enseignement de spécialité de la classe de première sont communs au latin et au grec. Chacun des enseignements (latin ou grec) conserve sa singularité, notamment pour l'apprentissage de la langue, et implique des horaires dédiés spécifiques. Cependant, ces programmes offrent la possibilité d'une approche commune, dans le cas de l'enseignement conjoint des langues anciennes (ECLA), qui implique également des horaires spécifiques.

La cité entre réalités et utopies

Les Anciens ont théorisé les divers types de gouvernement, s'interrogeant sur leurs bienfaits comme sur leurs dangers ainsi que sur la figure du « prince » idéal. Nourrie notamment par des expériences politiques ou des récits utopiques (l'Âge d'Or, la cité idéale de Platon, l'*Utopia* de Thomas More), la cité antique est une matrice qui, dans sa recherche de perfection, a permis de penser de nouveaux modes d'organisation politique. Au-delà de la forme de gouvernement, la cité antique continue, par ses canons architecturaux et son désir de penser la vie sociale, d'inspirer l'époque moderne.

- Penser les différents modes de gouvernement (monarchie, oligarchie, démocratie, tyrannie ...).
- Gouverner : du mythe à l'histoire, quel « prince » idéal ? (Thésée, Romulus ; Denys de Syracuse, Alexandre le Grand, Auguste, ...).
- Imaginer la cité idéale : utopies antiques, dystopies modernes (de l'Atlantide aux récits d'anticipation).
- Construire la cité : quand l'Antiquité inspire la modernité (d'Hippodamos de Milet à Léonard de Vinci et Le Corbusier, ...).

Justice des dieux, justice des hommes

Qu'on les attribue aux dieux ou aux hommes, qu'elles soient écrites ou non écrites, les lois définissent ce qui est autorisé et ce qui est prohibé ; elles conditionnent la vie dans la cité. Elles organisent et répartissent les droits et les devoirs ; elles sont indissociables d'une réflexion fondamentale sur le juste et l'injuste que la raison d'État et l'arbitraire peuvent malmenier. De grandes figures historiques et mythologiques, parfois emportées par le *furor* ou l'*hubris*, illustrent ces grandes questions qui recoupent celles de la culpabilité et de la responsabilité. Ces notions sont au cœur de notre réflexion contemporaine sur ce que représente le fait d'appartenir à une communauté politique.

- Justice et raison d'État : la question du juste et de l'injuste.
- Culpabilité et responsabilité : à qui la faute ?
- Crimes et châtements : figures mythologiques et historiques.
- Mesure et démesure : *hubris* et *furor*.

Amour, Amours

De la rencontre fulgurante au déchirement de la rupture, des manifestations physiques du désir amoureux jusqu'à ses plus hautes sublimations, de la simple séduction aux complexes stratégies amoureuses, on croit observer bien des similitudes entre monde antique et monde contemporain. Cependant l'on ne saurait plaquer nos représentations culturelles et sociales contemporaines de l'amour sur celles de l'amour antique, grec ou romain, qui gardent leurs spécificités. Par son caractère universel, l'expérience amoureuse est l'une de celles qui se prêtent le mieux à une perception des différences et des analogies entre monde antique et monde contemporain.

- Désirer et séduire : rencontres et coups de foudre ; blessures et trahisons.
- Penser l'amour : les différents types d'amour (*érôs, philia, agapè ; amor, amicitia, caritas* par exemple).
- Dire et chanter l'amour : poèmes, lettres, théâtre, épitaphes et graffiti, ...
- Représenter l'amour : Aphrodite/Vénus, Éros/Cupidon, etc. dans la littérature et l'histoire des arts.

Méditerranée : conflits, influences et échanges

Le bassin méditerranéen est le théâtre d'enjeux politiques, économiques et culturels. Les cités antiques l'ont habité comme un espace d'hospitalité, d'échanges, de commerces, d'affrontements et d'hégémonie. Cet espace géographique et politique constitue un carrefour de cultures qu'il est fructueux d'observer aujourd'hui.

- Colonisation et conquêtes en Méditerranée : repères historiques.
- Guerres et paix en Méditerranée.
- D'une rive à l'autre : échanges culturels, influences réciproques.

■ Portfolio

Afin de s'appropriier tout ou partie d'un des quatre objets d'étude, les élèves élaborent, dans la continuité de la classe de seconde, un dossier personnel, le portfolio, dans une perspective d'ouverture et de création. Le format et le support sont libres (papier ou numérique, poster, affiche...). L'élève élabore un ou deux diptyques parmi les deux possibilités décrites ci-dessous :

Diptyque 1 :

- un texte latin ou grec authentique accompagné de sa traduction ;
- un texte contemporain, français ou étranger.

Diptyque 2 :

- une œuvre iconographique antique ;
- une œuvre iconographique ou filmique contemporaine.

L'objectif est de mettre en résonance ou en confrontation les œuvres sélectionnées. La réflexion conduite par l'élève s'exprime selon des modalités libres faisant appel à son imagination et à sa créativité (essai, exposé écrit ou oral, poster ou affiche, production vidéo, diaporama, etc.). Dans une perspective qu'il a précisément définie, l'élève peut notamment présenter l'auteur, l'époque et la nature des œuvres, en faire un résumé ou une brève description, justifier la composition de son diptyque par une analyse des œuvres choisies, proposer une ouverture dans laquelle il explique en quoi ce rapprochement lui a paru pertinent, lui a plu ou l'a intéressé.

Le professeur est invité à proposer, en début d'année, une « bibliothèque » d'œuvres antiques, modernes et contemporaines, liée aux différents objets d'étude, pour accompagner les élèves.

■ Étude de la langue

L'étude de la langue est construite selon une progression sur les trois années de la scolarité au lycée. Les notions linguistiques sont d'abord à observer et à comprendre, avant de faire l'objet d'un apprentissage systématique. La progression proposée a vocation à être adaptée à chaque situation pédagogique tout au long de la scolarité, notamment dans le cadre de l'enseignement conjoint des langues anciennes (ECLA). Les notions linguistiques au programme de l'enseignement de spécialité de la classe de première sont communes avec celles mises en œuvre dans l'enseignement optionnel. En complément de ces dernières, celles qui suivent ci-dessous sont spécifiques à l'enseignement de spécialité.

Grec

Morphologie nominale :

- la troisième déclinaison (τριήρης) ;
- les pronoms relatifs ὅστις et ὅσπερ.

Morphologie verbale :

- l'indicatif futur actif (sauf futur contracte).
- *Verbes contractes en έω-ω̃ :*
- l'indicatif présent actif et moyen-passif ;
- l'imparfait actif et moyen-passif ;
- l'indicatif, le participe et l'infinitif présents de εἶμι.

Syntaxe nominale :

- autres cas de substantivation : participe (ὁ λέγων), syntagme prépositionnel (οἱ περὶ τὸν παῖδα), adverbe (οἱ πάλαι, τὰ νῦν) ;
- la construction de πολλοί (δεινὰ καὶ πολλά) ; sens de οἱ πολλοί, τὰ πολλά.

Syntaxe de la phrase :

- la proposition subordonnée participiale : le participe complétif (verbes de type τυγχάνω, ἀδικέω-ῶ, φαίνομαι... et ἄρχομαι, παύομαι).
- l'interrogation directe : les particules interrogatives, les pronoms, les adjectifs et les adverbes interrogatifs ; mot interrogatif portant sur un participe.

Latin

Morphologie nominale :

- le locatif ;
- comparatifs et superlatifs des adjectifs en *-ilis, -dicus, -ficus, -uolus* ;
- les adverbes de quantité ;
- les interjections.

Morphologie verbale :

- les formes verbales syncopées ;
- le passif impersonnel.

Syntaxe nominale :

- l'expression de la quantité ;
- l'accusatif de relation ;
- cas particuliers de l'expression du lieu et du temps (cas difficiles) ;
- le génitif et l'ablatif de qualité.

Syntaxe de la phrase :

- le double datif.

■ Évaluation des acquis des élèves

Premier cas : élèves poursuivant l'enseignement de spécialité « Littérature, langues et cultures de l'Antiquité » en terminale.

Les acquis des élèves, connaissances et compétences, sont évalués régulièrement tout au long de l'année scolaire. Les évaluations prennent appui sur les productions orales et écrites des élèves, parmi lesquelles le portfolio. Elles portent sur des champs de compétences variées : l'acquisition d'une culture littéraire, historique, anthropologique et artistique, la capacité à lire, traduire et interpréter les textes, grâce aux connaissances linguistiques, et à mettre en résonance monde antique et monde contemporain.

L'évaluation du portfolio peut se faire par étapes et porter, au choix du professeur, sur l'élaboration, la production finale, ou la présentation orale dans la perspective de l'épreuve orale terminale du baccalauréat. Est notamment prise en compte la pertinence des choix et de l'analyse des documents qui constituent le portfolio. La qualité de la présentation dans ses aspects graphiques et esthétiques est valorisée, sans que lui soit donnée une place

prépondérante. Les élèves peuvent présenter oralement leur travail devant d'autres élèves (devant le groupe de latinistes ou d'hellénistes, devant une classe de 3^e dans le ou un collège du secteur, ou devant une classe de français ou une classe d'histoire dans leur propre lycée ...); une exposition ou une présentation en ligne (ENT ou site du lycée) peut être organisée dans l'établissement.

Second cas : élèves renonçant à l'enseignement de spécialité « Littérature, langues et cultures de l'Antiquité » à l'issue de la classe de première.

Au cours de l'année scolaire de première, les élèves qui renoncent à l'enseignement de spécialité « Littérature, Langues et cultures de l'Antiquité » passent une épreuve écrite leur permettant de valider cet enseignement. L'épreuve porte sur les objets d'étude qui auront été abordés jusqu'au moment où se déroule l'examen, au retour des vacances de printemps.

L'épreuve prend appui sur un texte ou un corpus de textes, l'ensemble n'excédant pas une trentaine de lignes, en langue originale et en traduction littéraire, ainsi que sur un texte moderne ou contemporain, français ou étranger, choisi en relation avec l'un des objets d'étude.

Au moment de passer l'épreuve, le candidat a le choix entre :

Sujet A. Ce sujet comporte une majeure « Littérature, histoire, arts et anthropologie » (12 points), une mineure « Langue » (5 points) et une question de lexique et culture portant sur un ou des mots-concepts en relation étroite avec l'objet d'étude et le texte support (3 points).

Sujet B. Ce sujet comporte une majeure « Langue » (12 points), une mineure « Littérature, histoire, arts et anthropologie » (5 points) et une question de lexique et culture portant sur un ou des mots-concepts en relation étroite avec l'objet d'étude et le texte support (3 points).

Descriptif du sujet A - La majeure « Littérature, histoire, arts et anthropologie » (12 points) prend appui sur le corpus de textes comportant au moins un texte antique et un texte moderne ou contemporain, français ou étranger, choisi en relation avec l'un des objets d'étude. Le sujet comporte trois ou quatre questions, indications ou pistes permettant au candidat de confronter efficacement les deux textes et d'en dégager les enjeux principaux.

La mineure « Langue » (5 points) comporte deux ou trois questions simples permettant, à partir d'une approche grammaticale, d'éclairer certains passages du texte grec ou latin donné en bilingue.

La question de lexique (3 points) porte sur deux ou trois mots concepts, choisis en relation étroite avec l'objet d'étude et le texte support. Ces mots (*respublica*, *érôs*, *philia*, etc.) sont tirés, soit du ou des textes supports, soit d'une courte citation donnée en langue originale et en traduction. L'élève en propose un bref commentaire lexical et culturel.

Descriptif du sujet B - La majeure « Langue » (12 points) comporte une première question qui invite le candidat à retraduire par groupe de mots et de manière précise un court extrait (environ 5 lignes) d'un des textes du corpus donnés en bilingue. En outre, deux ou trois questions simples permettent, à partir d'une approche grammaticale, d'éclairer certains passages du texte grec ou latin.

La mineure « Littérature, histoire, arts et anthropologie » (5 points) prend appui sur le corpus de textes comportant au moins un texte antique et un texte moderne ou contemporain, français ou étranger, choisi en relation avec l'un des objets d'étude. Le sujet est constitué d'une question qui permet au candidat de dégager les enjeux principaux du ou des textes proposés.

La question de lexique et culture (3 points) porte sur deux ou trois mots concepts choisis en relation étroite avec l'objet d'étude et le texte support. Ces mots (*respublica*, *érôs*, *philia*, etc.) sont tirés, soit du ou des textes supports, soit d'une courte citation donnée en langue originale et en traduction. L'élève en propose un bref commentaire lexical et culturel.

Les deux sujets A et B ont pour supports les mêmes textes et la question de lexique et culture est commune aux deux sujets.

